

# Vers une charte du travail personnel de l'élève au cycle 3

Ce document a été élaboré conjointement par des inspecteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et des chefs d'établissement dans le cadre de la réflexion du groupe académique sur le travail personnel de l'élève.

Il émane du constat que les élèves éprouvent souvent des difficultés à l'arrivée en collège face à la quantité de travail donné à faire à la maison, mais aussi à la nature des tâches demandées qu'ils exécutent parfois sans en percevoir la finalité.

Il se veut un outil d'accompagnement dont une école, un établissement, un réseau ou un bassin peuvent s'emparer pour une réflexion collective sur le travail personnel de l'élève, en classe et à la maison, qu'il est nécessaire d'institutionnaliser dans un processus d'acceptation, de formalisation et de pérennisation.<sup>1</sup>

La mise en œuvre de chacun des dix items peut ainsi être déclinée par les équipes pour répondre au mieux à la réalité d'un territoire.

## Dix pistes à explorer :

1. amener les élèves à **acquérir et identifier, au travers des enseignements<sup>2</sup>, des méthodes de travail, qui peuvent être spécifiques aux disciplines et/ou transversales** ;
2. envisager une **progressivité** dans la nature du travail demandé. Partir de ce que les élèves savent déjà faire à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, c'est-à-dire un travail essentiellement oral et de mémorisation, pour les amener **progressivement** au travail écrit en dehors de la classe<sup>3</sup> ;
3. s'assurer de la **compréhension des concepts** au cours de l'heure<sup>4</sup> ;
4. s'assurer de la **compréhension des attendus** du travail dans et hors la classe<sup>4</sup> ;
5. s'autoriser à donner des **étayages différents** dans et hors la classe pour permettre à chacun de progresser à partir de son niveau de maîtrise ;
6. s'interroger sur la **quantité** de travail (nombre d'exercices, temps réel nécessaire aux élèves pour les réaliser, temps consacré à la correction ou au réinvestissement) et sa **répartition** hebdomadaire pour chaque classe ;

---

<sup>1</sup> Annexe 1 L'institutionnalisation du travail personnel (p.3)

<sup>2</sup> Annexe 2 Contribution des disciplines au socle (P.4 à 6)

<sup>3</sup> Annexe 3 Témoignage d'établissement (P.7 et 8)

<sup>4</sup> Annexe 4 Référentiel EP, priorité 1 (P.9)

7. s'interroger sur les tâches à prescrire pour un apprentissage donné. Se demander s'il est plus efficace qu'elles s'effectuent en classe, hors de la classe, seul ou avec aide, et réfléchir collectivement aux **enjeux** du travail en dehors de la classe ;
8. **prendre en compte l'engagement de l'élève dans le travail au travers de ses tentatives, ses réussites et ses erreurs**, pour en faire une composante de l'apprentissage ;
9. aider les élèves à **s'approprier les outils** et supports (cahiers, manuels, tablettes...) ;
10. **ritualiser les fins d'heures** de cours tout comme le sont les débuts de séances<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Annexe 5 « 7 minutes pour aller plus loin dans le travail personnel de l'élève » <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/publications/dossier-travail-personnel/7-dernieres-minutes> (p.10)

## ANNEXE 1

### **L'institutionnalisation du travail personnel : synthèse d'un groupe de travail (DGESCO 2016)**

**L'institutionnalisation se définit comme un processus d'acceptation, de formalisation, et de pérennisation d'un système de relations sociales.**

Tout d'abord, l'**acceptation** par les acteurs pose les préalables d'une implication de tous, élèves et adultes, de la prise en compte du contexte spécifique et d'un processus de délibération. Le conseil pédagogique, le conseil d'administration ou le conseil d'école, les conseils d'enfants, de délégués, CVL, CVC sont autant **d'instances de co-construction du TPE et des alliances internes et externes.**

Puis, la **formalisation** de l'organisation du temps scolaire, des espaces, des moyens matériels et humains dédiés au TPE s'impose dans le cadre du **projet d'établissement ou d'école**, des projets de classe ou de projets éducatifs.

Enfin, l'étape de **pérennisation** est essentielle. Elle suppose une **régulation par le groupe de pilotage** et des bilans intermédiaires permettant un travail de réactualisation annuelle.

La pérennisation ne peut s'envisager sans l'aide de supports :

- espaces numériques de travail pour garder trace et mutualiser ;
- outils de communication avec les différents partenaires, élèves, familles, membres de la communauté éducative ;
- support d'auto ou de co-évaluation renseigné par l'élève sur le travail personnel ;
- typologie des aides possibles (dans la classe, dans l'établissement, hors de l'école).

## ANNEXE 2

### Programmes au Bo n°30 du 26 juillet 2018

#### Contributions essentielles des différents enseignements au domaine 2 du socle commun

##### CYCLE 2

Tous les enseignements concourent à développer les compétences méthodologiques pour améliorer l'efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves. Savoir apprendre une leçon ou une poésie, utiliser des écrits intermédiaires, relire un texte, une consigne, utiliser des outils de référence, fréquenter des bibliothèques et des centres de documentation pour rechercher de l'information, utiliser l'ordinateur, etc., sont autant de pratiques à acquérir pour permettre de mieux organiser son travail.

Coopérer et réaliser des projets convoquent tous les enseignements. La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production.

Dans tous les enseignements, et en particulier dans le champ « Questionner le monde », la familiarisation aux techniques de l'information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l'information, à la partager, à développer les premières explicitations et argumentations et à porter un jugement critique.

En français, extraire des informations d'un texte, d'une ressource documentaire permet de répondre aux interrogations, aux besoins, aux curiosités ; la familiarisation avec quelques logiciels (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d'écriture collaborative, etc.) aide à rédiger et à se relire.

En mathématiques, mémoriser, utiliser des outils de référence, essayer, proposer une réponse, argumenter, vérifier sont des composantes de la résolution de problèmes simples de la vie quotidienne.

En langues vivantes étrangères et régionales, utiliser des supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques, culturellement identifiables développe le goût des échanges. Les activités d'écoute et de production se nourrissent des dispositifs et réseaux numériques.

Les arts plastiques et l'éducation musicale tirent profit des recherches sur internet dans le cadre du travail sur l'image, de la recherche d'informations pour créer et représenter et de la manipulation d'objets sonores.

La fréquentation et l'utilisation régulières des outils numériques au cycle 2, dans tous les enseignements, permet de découvrir les règles de communication numérique et de commencer à en mesurer les limites et les risques.

##### CYCLE 3

Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages. Elles doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle.

Dans tous les enseignements en fonction des besoins, mais en histoire, en géographie et en sciences en particulier, les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique.

En français, le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture. En classe de 6e, les élèves découvrent le fonctionnement du centre de documentation et d'information. Le professeur documentaliste intervient pour faire connaître les différents modes d'organisation de l'information (clés du livre documentaire, bases de données, arborescence d'un site) et une méthode simple de recherche d'informations.

La maîtrise des techniques et la connaissance des règles des outils numériques se construisent notamment à travers l'enseignement des sciences et de la technologie où les élèves apprennent à connaître l'organisation d'un environnement numérique et à utiliser différents périphériques ainsi que des logiciels de traitement de données numériques (images, textes, sons, etc.).

En mathématiques, ils apprennent à utiliser des logiciels de calculs et d'initiation à la programmation. Dans le domaine des arts, ils sont conduits à intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information au service de la pratique plastique et à manipuler des objets sonores à l'aide d'outils informatiques simples.

En langue vivante, le recours aux outils numériques permet d'accroître l'exposition à une langue vivante authentique.

En français, les élèves apprennent à utiliser des outils d'écriture (traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en ligne) et à produire un document intégrant du son et de l'image.

## **CYCLE 4**

Être élève s'apprend par l'exemple des adultes mais aussi en s'appropriant des règles et des codes que ce domaine explicite. Son importance est décisive pour la réussite et concerne tous les champs du savoir. Il s'agit du travail en classe et du travail personnel de l'élève qui augmente progressivement dans le cycle. Ils permettront l'autonomie nécessaire à des poursuites d'études. Il ne s'agit ni d'un enseignement spécifique des méthodes, ni d'un préalable à l'entrée dans les savoirs : c'est dans le mouvement même des apprentissages disciplinaires et des divers moments et lieux de la vie scolaire qu'une attention est portée aux méthodes propres à chaque discipline et à celles qui sont utilisables par toutes. Le monde contemporain a introduit à l'école les outils numériques qui donnent accès à une information proliférante dont le traitement constitue une compétence majeure. Le domaine 2 vise un usage éclairé de ces outils, à des fins de connaissance et pas seulement d'information, pour former des utilisateurs conscients de leurs potentialités mais aussi des risques qu'ils peuvent comporter et des responsabilités des utilisateurs. Les salles spécialisées, le CDI, les environnements numériques de travail sont dédiés à cet effet.

Ce domaine concerne l'apprentissage du travail coopératif et collaboratif sous toutes ses formes, en classe, dans les projets conduits par les élèves au sein de l'établissement, en liaison avec les valeurs promues dans le domaine 3 et par l'enseignement moral et civique.

L'ensemble des disciplines concourt à apprendre aux élèves comment on apprend à l'école. Elles prennent en charge l'apprentissage de la langue scolaire, de la compréhension des consignes, du lexique, du maniement des usuels, de la prise de notes. Elles aident à acquérir des stratégies d'écoute, de lecture, d'expression.

L'organisation et l'entraînement, déterminants pour la réussite, se construisent dans la classe à travers leçons et exercices, mais aussi à l'extérieur, au sein de la vie scolaire et du CDI. Chaque discipline y contribue à sa façon.

Les sciences, dont les mathématiques et la technologie par exemple par des exercices d'entraînement et de mémorisation ainsi que par la confrontation à des tâches complexes, l'éducation physique et sportive par l'entraînement, les répétitions, la réduction ou l'augmentation de la complexité des tâches, la concentration, la compréhension de ses erreurs. L'enseignement de l'informatique, dispensé en mathématiques et en technologie, permet d'approfondir l'usage des outils numériques et d'apprendre à progresser par essais et erreurs.

Le volume des informations auxquelles sont soumis les élèves exige d'eux des méthodes pour les rechercher et les exploiter judicieusement. L'ensemble des disciplines propose pour cela des outils, et l'éducation aux médias et à l'information apprend aussi la maîtrise des environnements numériques de travail.

La réalisation de projets, au sein des disciplines et entre elles, mobilise des ressources diverses.

Les projets artistiques exigent notamment le recours à des ressources d'expression plastique ou musicales, documentaires et culturelles.

Les langues peuvent contribuer, de manière méthodique et planifiée, à des projets et des échanges où s'articulent écriture, lectures, recherches, communication avec des locuteurs étrangers ou régionaux.

Ces projets développent des compétences de coopération, par exemple lorsqu'il s'agit de développer avec d'autres son corps ou sa motricité, de concevoir pour un destinataire une activité multimédia ou de contribuer dans l'établissement à des publications respectueuses du droit et de l'éthique de l'information.

L'éducation aux médias et à l'information passe d'abord par l'acquisition d'une méthode de recherche d'informations et de leur exploitation mise en œuvre dans les diverses disciplines. Elle pousse à s'interroger sur la fiabilité, la pertinence d'une information, à distinguer les sources selon leur support. Elle aide à exploiter les outils, les modes d'organisation de l'information et les centres de ressources accessibles.

Sciences et technologie contribuent de façon majeure à la maîtrise des outils numériques. Elles enseignent l'exploitation de bases de données, l'organisation et le traitement de mesures, l'articulation d'aspects numériques et graphiques. Plus spécifiquement, elles permettent d'analyser ou de simuler un phénomène naturel, de tester des conjectures, de collecter et mutualiser des informations de terrain ou de laboratoire, d'analyser le niveau de technicité des objets et systèmes techniques, leurs environnements technologiques.

D'autres disciplines participent à cette éducation, comme le français par son traitement de différentes sources d'information, numériques ou non, les arts plastiques par leur identification de la nature de différentes productions numériques artistiques dont ils expérimentent les incidences sur la conception des formes, l'histoire et la géographie par leur vocation à traiter les sources ou à présenter, diffuser et créer des représentations cartographiées.

## ANNEXE 3

### **Témoignage d'établissement** : collège de l'Euron à Bayon....

Dans le prolongement de la démarche de contractualisation (2017/2021), du diagnostic partagé et des choix qui ont été arrêtés, nous avons convenu collectivement de la nécessité de prendre en compte la progressivité dans le travail personnel demandé aux élèves au collège, notamment à l'entrée en classe de 6<sup>e</sup>.

En s'appuyant sur les instances (conseil d'enseignement, conseil pédagogique, conseil école-collège...) et sur deux groupes de travail composés d'enseignants volontaires (« évaluation positive et bienveillante des acquis des élèves » et « travail personnel des élèves dans et en dehors de la classe »), nous avons pu co-construire des préconisations concrètes et partagées par tous :

- absence de devoirs écrits en classes de 6<sup>èmes</sup> de septembre jusqu'aux vacances de Toussaint ;
- au retour des congés de Toussaint : des devoirs écrits mis en place progressivement en Mathématiques et Français ;
- à partir de Janvier : des devoirs écrits dans les autres disciplines.

Avec le recul, l'instauration de groupes de travail a été sans aucun doute un levier important pour permettre à chacun de s'exprimer (difficultés, réussites, expérimentations déjà menées...), de recevoir l'expertise et les conseils des corps d'Inspection (Formations d'Initiatives Locales organisées au sein de l'établissement et sur le B.E.F) et d'asseoir notre réflexion pour ensuite convaincre l'ensemble des équipes de la pertinence des choix opérés.

Il ne s'agissait pas simplement de décaler dans le temps la mise en place des devoirs, mais de viser deux objectifs prioritaires :

- développer l'autonomie des élèves face aux devoirs et à la compréhension des consignes ;
- favoriser l'adaptation des élèves de 6<sup>ème</sup> au rythme de cette classe, aux modalités d'organisation de travail au collège ...

Ces postures partagées ont été présentées et validées en commission permanente, puis en conseil d'administration en juin 2017, pour une mise en œuvre à la rentrée 2017/2018.

Après deux trimestres, les retours de l'ensemble de la communauté éducative ont été globalement très positifs. Pour autant, le conseil pédagogique a évalué non seulement la pertinence, les atouts mais aussi les obstacles et éventuelles difficultés rencontrées dans cette mise en œuvre. Quelques ajustements remontés du terrain sont ainsi apparus nécessaires.

Le bilan pédagogique et éducatif présenté en Conseil d'administration de fin d'année 2017/2018 a donc validé les ajustements suivants pour la rentrée 2018/2019 :

- *accompagner/débuter le travail personnel des élèves durant le temps de classe ;*
- *utiliser les temps d'A.P pour prodiguer des conseils et méthodes pour apprendre (prémices d'une construction pluridisciplinaire de progression méthodologique en A.P) ;*
- *formaliser et préciser dans l'agenda/dans le cahier les points/notions/contenus précis à apprendre.*

*Les tâches écrites « à la maison » pour mémoriser ne sont plus totalement proscrites, notamment en L.V par exemple pour la mémorisation du vocabulaire.*

L'instauration systématique d'un « **rituel de fin de cours** » a également été décidée permettant, durant **les 5 dernières minutes de la séance** (durée indicative) de revenir sur le cours et d'inviter les élèves à répondre aux questions suivantes :

- *Qu'avez-vous appris durant ce cours ?*
- *Que faut-il retenir/mémoriser ?*
- *Que faut-il faire pour le prochain cours ?*

Ces trois questions permettent, entre autres, de :

- distinguer les savoirs ou notions essentielles à mémoriser, identifier les concepts ;
- prendre le temps d'explicitier, durant le temps de la classe, les consignes de travail à réaliser en dehors de la classe ;
- consacrer suffisamment de temps pour permettre aux élèves de noter leurs devoirs dans leur agenda (écueil de plus en plus souvent relevé).

Si, pour les élèves, l'objectif principal de toutes ces mesures est bien de devenir autonome et de s'approprier des outils et des méthodes pour apprendre, pour les enseignants, il a toutefois été nécessaire de réinterroger les modalités d'apprentissage et donc d'appropriation par les élèves pour faire évoluer l'organisation de leurs enseignements.

**Pour autant, que de chemin parcouru en 2 ans sur des thématiques pédagogiques aussi complexes !**

**Force est de constater qu'en fixant des consignes collectives dont les objectifs ont été préalablement définis, explicités et validés par le biais des instances, les équipes nous ont souvent surpris par leur volonté d'aller encore plus loin que ce que nous avions envisagé.**

## ANNEXE 4

### Extrait du référentiel de l'éducation prioritaire

#### Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

##### Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines

Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau [...]

Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite.

À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.

Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. [...]

##### Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités

Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème.

Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.

##### Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements

Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.

Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).

L'enseignement est progressif et continu ; **la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.**

[...]

## ANNEXE 5

**7 minutes pour aller plus loin** dans le travail personnel de l'élève <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/publications/dossier-travail-personnel/7- dernieres-minutes>

### Règles

- 7 minutes sont consacrées à la préparation du travail personnel de l'élève en fin de cours
- Ce temps est systématisé pour tous les cours
- Ce rituel est mis en œuvre dans toutes les matières
- Les élèves ont interdiction de ranger leurs affaires sur ce temps-là...
- Ce temps est un temps personnel. Il n'est pas facultatif pour les élèves.

### Contenus possibles pour ces 7 minutes (à ajuster suivant les devoirs)

- **Relecture de la leçon.** Ce temps de préparation pourra être accompagné d'une consigne précise qui aidera l'élève à apprendre sa leçon :
- Apprendre les 2 définitions en rouge et les réciter sur une feuille (cahier fermé).
  - Remplir une carte vierge après avoir consulté la carte sur le livre de géographie
  - Refaire un exemple du cours
  - Remplir un texte à trous correspondant à la leçon
  - Interrogation non notée sur le modèle de celle du lendemain (questions similaires).
  - Repérer les 3 phrases les plus importantes du cours, et les recopier...
  - Demander à chaque élève de mettre par écrit ce qu'il a retenu
- **Commencer les exercices à faire**
- Le professeur passe dans les rangs pour lancer ceux qui sont bloqués.
  - Lister avec les élèves les outils ou les étapes nécessaires à l'exercice
  - Commencer un travail (rédaction par exemple) au brouillon
  - Commencer le travail demandé. Cahier interdit, brouillon obligatoire.
- **Faire le point sur ses difficultés**
- Demander à chaque élève de mettre par écrit ce qu'il n'a pas compris

...

### Remarques d'élèves :

- Moins de distractions qu'à la maison
- Explication des consignes
- Pas d'excuses : 'j'avais pas vu les devoirs'
- On commence le travail. On en a moins à faire le soir... C'est bien quand on a d'autres activités.

### Remarques d'enseignants :

- 5 à 7 minutes paisibles
- Permet parfois de régler les problèmes de carnets
- Temps possible pour Pronote
- En cas de difficultés repérées, on peut mieux préparer la correction.